CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

51e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 23 au 27 novembre 2015

**SC51-13**

 **Rapport du Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) et projet de plan de travail du GEST 2016-2018**

**Actions requises :**

Le Comité permanent est invité à :

 a) prendre note du rapport du Président du GEST;

 b) examiner et approuver le projet de plan de travail du GEST 2016-2018 (annexe 1);

 c) examiner les moyens de trouver un financement pour la mise en œuvre des tâches décrites dans le plan de travail du GEST 2016-2018 approuvé, si nécessaire; et

 d) prendre les mesures voulues concernant les incendies de tourbières en Indonésie dans le but de proposer un appui par l’intermédiaire des mécanismes de la Convention, y compris le GEST.

**Introduction**

1. Le présent rapport rédigé par le Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) couvre la participation du GEST à la 12e Session de la Conférence des Parties (COP12), à Punta del Este, Uruguay; la nomination du nouveau Groupe, conformément à la Résolution XII.5, *Projet de nouveau cadre pour la fourniture d’avis et d’orientations scientifiques et techniques à la Convention*; et le projet de plan de travail élaboré lors de la première réunion de la période triennale (GEST19, 2 au 6 novembre 2015).

**Participation et rôle du GEST à la COP12**

1. Douze membres du GEST, y compris le Président, et des experts invités ont participé à la COP12. Ils ont activement soutenu les Parties dans les débats sur les questions scientifiques et techniques contenues dans les projets de résolutions, aidé les Parties contractantes à préparer des versions révisées des projets de résolutions pour examen en plénière, et participé à de nombreuses activités parallèles. En ce qui concerne les incidences budgétaires, les dépenses de quatre participants du GEST seulement (Président, Vice-président et deux experts) ont été financées par le budget du GEST tandis que les autres participants ont été financés par leurs propres gouvernements ou organisations.
2. Une réunion des Correspondants nationaux (CN) du GEST qui assistaient à la COP12 a donné une occasion très précieuse aux CN GEST de faire connaissance et de rencontrer des membres du GEST. La nouvelle Fiche descriptive Ramsar en ligne a été présentée aux 28 participants qui ont échangé leurs points de vue et des recommandations sur les moyens d’améliorer la communication relative aux avis scientifiques et techniques de la Convention.

**Nomination des membres du GEST pour 2016-2018**

1. La Résolution XII.5 établit un nouveau processus de nomination des membres du GEST. Le GEST devrait se composer de 18 membres : six experts techniques régionaux, six autres experts techniques et six experts scientifiques.
2. Le Secrétariat a lancé un appel à nominations le 13 juillet 2015, assorti d’un délai fixé au 13 août 2015. Le Secrétariat a communiqué ses recommandations au Groupe de travail sur la gestion qui a nommé le Président du GEST et le Vice‑Président du GEST le 11 septembre. Comme demandé, le Président du GEST et le Vice‑Président du GEST ont collaboré avec le Groupe de travail sur la gestion pour le choix des candidats, fait le 18 septembre. Après avoir examiné les recommandations du Secrétariat, du Président et du Vice‑Président du GEST, le Groupe de travail sur la gestion a confirmé la nomination des six experts techniques régionaux et a nommé neuf autres experts. Les nouveaux membres ont été informés de leur nomination le 2 octobre.
3. Pour renforcer l’équilibre régional et entre les sexes, le Groupe de travail sur la gestion a demandé de rouvrir le processus pour remédier au manque de nominations en provenance d’Afrique. Le Secrétariat a lancé un appel à nominations pour un expert scientifique africain le 1er octobre, accompagné d’un délai fixé au 13 octobre. Après avoir examiné les nominations supplémentaires et les recommandations du Secrétariat, du Président du GEST et du Vice‑Président du GEST, le Groupe de travail sur la gestion a pris sa décision finale concernant les nominations, qui a été communiquée au nouveau membre le 10 novembre.
4. En conséquence, les membres nommés au GEST pour la période triennale 2016-2018 sont les suivants :

**Experts techniques régionaux**

Kassim Athumani Ally Kulindwa (Afrique)

Channa Bambaradeniya (Asie) (Vice-président)

Lars Dinesen (Europe) (reconduction)

Susana Aguilar (Amérique latine et les Caraïbes)

Royal Gardner (Amérique du Nord) (Président; reconduction)

Peter Eric Davies (Océanie)

**Experts techniques additionnels**

Ritesh Kumar (reconduction)

Matt Walpole (reconduction)

Ruth Cromie

Vincent V. Hilomen

Jari Ilmonen

Laura Martinez

**Experts scientifiques**

Max Finlayson

Siobhan Fennessy

Rubén Quintana

Guangchun Lei

Dulce Infante Mata

Lisa-Maria Rebelo

**19e Réunion du GEST et projet de plan de travail du GEST 2016-2018**

1. La 19e Réunion du GEST (GEST19) a eu lieu à Gland, Suisse, du 2 au 6 novembre 2015. Parmi les 27 participants, il y avait 12 membres du GEST nommés, les représentants d’organisations observatrices et quatre CN GEST. Comme envisagé dans la Résolution XII.5, le Secrétariat a participé activement aux discussions relatives à l’élaboration du projet de plan de travail.
2. Le projet de plan de travail, figurant dans l’annexe 1 du présent rapport, est soumis pour approbation du Comité permanent à sa 51e Réunion. Le projet de plan de travail tient compte des cinq domaines de travail thématiques approuvés par les Parties contractantes à la COP12 (définis dans la Résolution XII.5, Annexe III), du 4e Plan stratégique Ramsar (Résolution XII.2) et des demandes formulées par les Parties contractantes dans les Résolutions de la COP12.
3. Outre les tâches spécifiques décrites dans le projet de plan de travail, il importe de rappeler que dans la Résolution XII.5 [Annexe I, paragraphes 2, 12 v), 15 et 38], différentes fonctions consultatives fondamentales du GEST sont mentionnées. Celles‑ci comprennent, entre autres : répondre aux demandes d’avis ou de participation du Secrétariat (y compris pour le Programme de CESP et les indicateurs du 4e Plan stratégique) et du Comité permanent; rédiger (à la demande des Parties contractantes) des projets de résolutions soumis par les Parties contractantes ou contribuer à leur rédaction; répondre à des demandes spécifiques d’avis des Parties contractantes; participer aux missions consultatives Ramsar sur demande; donner des conseils concernant les demandes de suppression de Sites Ramsar du Registre de Montreux; siéger au Comité consultatif indépendant pour le label Ville des zones humides accréditée; et fournir des avis sur les questions émergentes.
4. Le projet de plan de travail propose 25 tâches avec un budget indicatif d’environ 458 000 CHF. Concernant le financement nécessaire à l’exécution des tâches, environ 118 000 CHF de fonds non limités par le temps, de la période triennale précédente, restent disponibles, ainsi que 120 000 CHF pour la nouvelle période triennale (40 000 CHF par an). À la lumière des ressources disponibles, le Groupe recommande qu’une attention particulière soit apportée aux tâches proposées suivantes, énumérées dans l’ordre des numéros assigné aux tâches.

| **Titre** | **Tâche no** | **Public(s) ciblé(s)** | **Coût estimé (CHF)** |
| --- | --- | --- | --- |
| Perspective mondiale sur les zones humides (État mondial des zones humides et de leurs services à l’humanité)  | 1.1 | Parties contractantes; public large (avec des produits dérivés pour les décideurs et les praticiens)  | 67 000 (sans appel de fonds) |
| Adaptation basée sur les écosystèmes des zones humides pour la prévention des risques de catastrophe  | 2.2 | Décideurs; praticiens | 13 000 |
| Manuel de gestion des Sites Ramsar simplifié  | 2.4 | Praticiens (administrateurs de sites) | 10 000 (un appui additionnel serait fourni par le Centre régional Ramsar – Asie de l’Est) |
| Note d’information sur l’évaluation et la valorisation des services écosystémiques des zones humides  | 3.1 | Décideurs | 7300 |
| Protocole pour évaluer les valeurs multiples des zones humides – Protocole en 5 étapes (IPBES)  | 3.2 | Décideurs | 9000 |
| Besoins en eau des zones humides | 4.1 | Décideurs; praticiens aux niveaux national, du bassin et local  | 20 000 (un appui additionnel serait fourni par le WWF, entre autres)  |
| Examen et analyse des rapports des missions consultatives Ramsar  | 4.2 | Décideurs; praticiens (administrateurs de site)  | 66 000 |

1. Au cours du GEST19, le Groupe a discuté et exprimé sa préoccupation concernant les rapports sur la propagation d’incendies non contrôlés dans les tourbières indonésiennes. Le GEST souhaite apporter toute assistance souhaitée et a demandé au Président du GEST de contacter le CN GEST pour l’Indonésie à cet égard. (Une copie du message au CN GEST se trouve en annexe 2 du présent rapport.) En outre, le GEST souhaitait s’assurer que le Comité permanent est conscient de la situation et envisage de publier sa propre déclaration sur ses préoccupations ou de prendre toute action appropriée concernant les incendies de tourbières en Indonésie, dans le but d’offrir l’appui des mécanismes de la Convention, y compris le GEST.
2. Il est prévu que le GEST se réunisse (GEST20) en janvier 2017, pour évaluer les progrès accomplis concernant le plan de travail approuvé.

**Annexe 1**

**Projet de plan de travail du GEST 2016-2018**

Le GEST a préparé le présent plan de travail pour la période triennale 2016-2018 à sa 19e Réunion (2 au 6 novembre 2015) pour approbation par le Comité permanent à sa 51e Réunion (24 au 27 novembre 2015), conformément à la Résolution XII. 5 (Annexe I, paragraphe 49), en tenant compte des cinq domaines de travail thématiques prioritaires approuvés par les Parties contractantes à la COP12 (Annexe III), du 4e Plan stratégique Ramsar 2016‑2024 (Résolution XII.2) et des demandes formulées par les Parties contractantes dans les Résolutions de la COP12.

Outre les tâches spécifiques décrites dans le projet de plan de travail, il importe de rappeler que dans la Résolution XII.5 [Annexe I, paragraphes 2, 12 v), 15 et 38], différentes fonctions consultatives fondamentales du GEST sont mentionnées. Celles-ci comprennent, entre autres : répondre aux demandes d’avis ou de participation du Secrétariat (y compris pour le Programme de CESP et les indicateurs du 4e Plan stratégique) et du Comité permanent; rédiger (à la demande des Parties contractantes) des projets de résolutions soumis par les Parties contractantes ou contribuer à leur rédaction; répondre à des demandes spécifiques d’avis des Parties contractantes; participer aux missions consultatives Ramsar sur demande; donner des conseils concernant les demandes de suppression de Sites Ramsar du Registre de Montreux; siéger au Comité consultatif indépendant pour le label Ville des zones humides accréditée; et fournir des avis sur les questions émergentes.

Le budget indicatif pour l’exécution des tâches **présume** généralement que les coûts de mise en pages, conception, révision, traduction et publication s’élèvent à 6000 CHF pour une fiche technique, 9000 CHF pour un document d’orientation, 13 000 CHF pour une note d’information et 33 500 CHF pour un rapport technique Ramsar.

|  |
| --- |
| Domaine de travail thématique no 1 : Méthodes et outils sur les meilleures pratiques pour le suivi des Sites Ramsar, y compris études, cartographies et inventaires reconnaissant les pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales  |

|  |  |
| --- | --- |
| Leader(s) de groupe de travail et participants : | Max Finlayson (leader), Lars Dinesen, Roy Gardner, Vincent Hilomen, Jari Ilmonen, Laura Martinez, Dulce Infante Mata, Rubén Quintana, Lisa-Maria Rebelo, Matt Walpole |
| Correspondant au Secrétariat : | Paul Ouedraogo |
| Organisations participantes : [OIP/observateurs/autres] | BirdLife International (Zoltan Waliczky), Wetlands International (WI) (Marcel Silvius), WWF International (Denis Landenbergue)/ Secrétariat de la CDB (David Coates), Agence spatiale européenne (ESA) (Marc Paganini), Agence japonaise d’exploration aérospatiale (JAXA) (Ake Rosenqvist, Nobuyoshi Fujimoto), Society of Wetland Scientists (SWS) (Nick Davidson), Tour du Valat (Christian Perennou), UNESCO-IHE (Anne van Dam), Centre du patrimoine mondial (Tim Badman)/ CN GEST Canada (Barry Warner), CN GEST Malaisie (Abdul, Rahman) |

| No de tâche, titre  | Priorité | Résolution | But et objectif PS | Description de tâche, public ciblé et résultats escomptés  | Coûts CHF |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| No1.1, Perspective mondiale sur les zones humides [État mondial des zones humides et de leurs services à l’humanité) (SoWWS)] | La plus élevée | XII.5, ¶25 | 4.14 & 4.16 | Description de tâche : Publier une édition 2018 de l’ouvrage périodique emblématique sur l’état mondial des zones humides, les moteurs de la perte des zones humides et les réponses, pour promouvoir les objectifs de la Convention liés au 4e Plan stratégique, à la CESP et à d’autres processus internationaux (c.‑à‑d. ODD, Objectifs d’Aichi, Perspectives mondiales de la diversité biologique). Résultat(s) escompté(s) :Rapport mondial avec produits dérivés pour des publics spécifiques (c.‑à‑d. documents d’orientation/ notes d’information). Public(s) ciblé(s) : La publication emblématique s’adressera aux Parties contractantes et à un vaste public, avec des produits dérivés ciblant des publics spécifiques.  | 250 000 (financement à obtenir)67 000 (sans appel de fonds) |
| No1.2 Engagement auprès de l’IPBES |  | XII.2, ¶24;XII.3, ¶¶ 48, 49 | 3.8; 4.18; 3.00 | Description de tâche : Poursuivre l’engagement dans les travaux de l’IPBES par les moyens suivants : participation du Président du GEST aux réunions de l’IPBES et de son Groupe d’experts sur la gestion, participation de membres du GEST et d’autres experts Ramsar à des évaluations mondiales et régionales, examen des demandes de l’IPBES pour des évaluations thématiques, y compris une évaluation thématique sur l’état actuel et les tendances des zones humides, et intégration des résultats des évaluations de l’IPBES (p. ex., pollinisateurs, dégradation et restauration des sols) dans les travaux du GEST. Résultat(s) escompté(s) : Avis pour mieux lier les processus Ramsar et IPBES.Public(s) ciblé(s) : Parties contractantes. | Fonds pour les voyages du Président du GEST pour couvrir les frais de voyage  |
| No 1.3, Global Wetlands Observation System (Système mondial d’observation des zones humides) (GWOS) |  |  | 3.8, 4.14, 4.18 | Description de tâche : Fournir des avis pour le développement du GWOS et d’autres systèmes d’observation de la Terre pertinents pour des contributions potentielles aux besoins de Ramsar, le cas échéant. Résultat(s) escompté(s) : Obtenir une vue d’ensemble comme base d’avis pour soutenir les efforts de suivi à l’échelon mondial. Public(s) ciblé(s) : Secrétariat Ramsar et praticiens de la communauté d’observation de la Terre.  |  |
| No 1.4 Indice WET des tendances de l’étendue des zones humides  |  | XII.3, ¶52 | 3.13, 4.18 | Description de tâche : Mise à jour périodique de l’Indice WET, avec l’identification de sources de données additionnelles et nouvelles, en particulier en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. Le document de preuve du concept de l’Indice WET a été accepté pour publication en 2015 par Biological Conservation. Cela peut jouer un rôle clé dans les contributions de Ramsar aux objectifs de développement durable (ODD). Résultat(s) escompté(s) : Rapport interne/sur l’indice pour soutenir différents résultats/processus (p. ex., SoWWS, l’objectif 6.6 des ODD et la cible 15.1).Public(s) ciblé(s) : Décideurs, praticiens. | 50 000  |
| No 1.5 Observation de la Terre : Global Mangrove Watch  |  |  | 3.8, 3.12, 4.14 | Description de tâche : Analyser, faire la preuve pratique et utiliser les données du Global Mangrove Watch (produites par JAXA) pour les produits dérivés Ramsar pour les décideurs. Résultat(s) escompté(s) : Un document d’orientation sur le changement de l’état des mangroves aux plans mondial et régional pour faciliter la priorisation des efforts de protection et l’identification de possibilités de restauration et une fiche technique pour Global Mangrove Watch.Public(s) ciblé(s) : Décideurs. | 15 000  |
| No 1.6 Observation de la Terre : GlobWetland Afrique  |  |  | 3.8, 4.14 | Description de tâche : Examiner, analyser et utiliser les données de GlobWetland Afrique (ESA) et articles scientifiques et outils résultants, pour des résultats dérivés Ramsar pour les décideurs. Résultat(s) escompté(s) : Document d’orientation et une fiche technique pour GlobWetland Afrique. Public(s) ciblé(s) : Décideurs.  | 15 000  |
| No 1.7 Élaboration de lignes directrices pour les inventaires de tourbières : orientations  |  | XII.11, ¶24 | 4.14 | Description de tâche : Examen et projet d’orientations pour les inventaires de tourbières tropicales, comprenant l’étendue, la profondeur, la qualité, l’élévation et les méthodologies de suivi (approche scientifique). Résultat(s) escompté(s) : 1) Note d’information pour les praticiens (administrateurs de site). 2) Document d’orientation pour souligner l’importance des inventaires et de la cartographie des tourbières tropicales. 3) Fourniture de contributions au Secrétariat, au besoin, dans l’étude en cours et la mise à jour de manuels pertinents (c.‑à‑d. Manuel 13 sur l’inventaire, l’évaluation et le suivi et Manuel 15 sur l’inventaire des zones humides). Public(s) ciblé(s) : Praticiens (en particulier administrateurs de Sites Ramsar), Parties contractantes et décideurs.  | 22 000 |
| No 1.8 Projet d’Atlas des points chauds de tourbières |  | XII.11 | 4.14 | Description de tâche : Fournir une contribution au projet d’Atlas des points chauds de tourbières, un projet en collaboration entre WI, la CDB, la CNULD et Ramsar, qui sera lancé à la COP21 de la CCNUCC. Résultat(s) escompté(s) : 1) Un projet d’Atlas des points chauds de tourbières qui aidera les décideurs à identifier les priorités d’intervention.2) Un document d’orientation sur « Les tourbières et les changements climatiques ». Public(s) ciblé(s) : Décideurs. | 9000 (pour le document d’orientation)[135 000 pour l’Atlas seraient fournis par d’autres organisations.]  |

|  |
| --- |
| Domaine de travail thématique no 2 : Bonnes pratiques pour élaborer et appliquer les plans de gestion, les plans d’action et autres outils pour les Sites Ramsar et autres zones humides |

|  |  |
| --- | --- |
| Leader(s) de groupe de travail et participants : | Channa Bambaradeniya (leader), Susanna Aguilar, Lars Dinesen, Jari Ilmonen, Guangchun Lei, Kassim Kulindwa, Ritesh Kumar  |
| Correspondant au Secrétariat : | Lew Young |
| Organisations participantes : [OIP/observateurs/autres] | Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (Stefano Barchiesi, William Darwall (à confirmer), International Water Management Institute (IWMI) (Sanjiv de Silva), WI/ SWS (Nick Davidson), Tour du Valat [Christian Perennou, Lisa Ernoul (à confirmer)], CEE‑ONU [Francesca Bernardini (à confirmer)], PNUE (Marisol Estrella), ONU-Habitat (Robert McInnes), UNESCO-MAB (Marie Prchlova), Centre du patrimoine mondial [Tim Badman)/ International Lake Environment Committee (M. Nakamura (à confirmer)], Société internationale de la tourbe (à confirmer), Société pour la protection de PRESPA [Myrsini Malakou (à confirmer)], Mark Everard (à confirmer)  |

| No de tâche, titre | Priorité | Résolution | But et objectif PS | Description de tâche, public ciblé et résultats escomptés | Coûts CHF(indicatif) |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2.1 Outil de gestion des Sites Ramsar  |  | XII.13; ¶27 XII.13; ¶3; XII.11, ¶28 | 1.3, 2.5, 2.7, 3.8, 3.11, 4.16) | Description de tâche : Production d’un « Outil de gestion des Sites Ramsar » composé d’une page dédiée du site web de Ramsar avec une traduction appropriée dans les langues de Ramsar, et le matériel suivant en fonction de thèmes et de sous‑thèmes prédéterminés. Résultat(s) escompté(s) : Page web / portail web qui contiendrait les orientations existantes et les produits du GEST sur la gestion de sites, y compris les bonnes pratiques sur la restauration des tourbières à compiler par le Secrétariat, ainsi qu’une liste des initiatives internationales et régionales et ressources de renforcement des capacités et des sources de référence pertinentes. Le site serait mis à jour et tenu de manière régulière par le Secrétariat. Le GEST fournirait le matériel pertinent avec des annotations à inclure dans la panoplie d’outils. Public(s) ciblé(s) : Praticiens (administrateurs de site). | Coûts TI |
| 2.2. Adaptation basée sur les écosystèmes des zones humides pour la prévention des risques de catastrophe | La plus élevée | XII.13 ¶25 | 3.12 | Description de tâche : Fournir une vue d’ensemble sur les connaissances existantes concernant le rôle des zones humides dans la prévention des risques de catastrophe, en examinant les changements environnementaux mondiaux. Inclure également l’élaboration de stratégies pour la conservation, la restauration et l’utilisation rationnelle des zones humides. Résultat(s) escompté(s) : 1) Note d’information sur l’adaptation basée sur les écosystèmes des zones humides pour la prévention des risques de catastrophe. 2) Fourniture d’avis, au besoin, au réseau du Partnership for Environment and Disaster Risk Reduction (PEDRR). Public(s) ciblé(s) : Décideurs et praticiens.  | 13 000 |
| 2.3. Gestion des zones humides transfrontières  |  |  | 1.2, 2.5, 2.6 | Description de tâche : Conséquences pour les ressources en eau, la gestion du bassin et le maintien des caractéristiques écologiques des zones humides transfrontières, y compris une introduction sur les initiatives internationales/régionales pertinentes. Résultat(s) escompté(s) : Document d’orientation. Public(s) ciblé(s) : Décideurs. | 9000 |
| 2.4. Manuel simplifié de gestion des Sites Ramsar  | La plus élevée | XII.15 ¶21 | 2.5, 2.6, 2.7, 4.5 | Description de tâche : Un document plus simple sur la gestion des sites et le suivi pour toute une gamme de zones humides, y compris des orientations sur les moyens d’appliquer l’Outil de suivi de l’efficacité de la gestion des Sites Ramsar (R-METT) dans le cadre de la Fiche descriptive Ramsar (FDR). Résultat(s) escompté(s) : Manuel sur la gestion des zones humides à tester en pratique lors d’un atelier à venir, parrainé par le Centre régional Ramsar – Asie de l’Est (RRC-EA).Public(s) ciblé(s) : Praticiens (administrateurs de site). | 10 000[appui additionnel fourni par le RRC‑EA] |
| 2.5 Lignes directrices pour l’inscription de tourbières comme zones humides d’importance internationale  |  | XI.11, ¶24 | 4.14 | Description de tâche : Élaboration de lignes directrices pour l’inscription de tourbières comme zones humides d’importance internationale, notamment au regard du Critère 1 d’inscription des zones humides d’importance internationale et en particulier du paragraphe 121 de l’Annexe 2 de la Résolution XI.8 (en ce qu’elle est liée à la Résolution XI.11). Examen des orientations Ramsar existantes sur l’inventaire des tourbières et l’inscription de tourbières sur la Liste de Ramsar. Voir Résolution VIII.11 de la COP8. Résultat(s) escompté(s) : Étude de cas à inclure dans une révision de manuel et des lignes directrices révisées à soumettre au Comité permanent et à la 13e Session de la Conférence des Parties (COP13).  Public(s) ciblé(s) : Praticiens (administrateurs de Site Ramsar), Parties contractantes. |  |
| 2.6 Évaluation des progrès réalisés dans l’application des « Lignes directrices relatives à une action mondiale pour les tourbières »  |  | XI.11, ¶24 | 4.14 | Description de tâche : Élaboration et diffusion d’un questionnaire à des Parties sélectionnées, par l’intermédiaire de leurs Correspondants nationaux GEST, fondé sur la superficie des tourbières et autres critères comme étude de cas pilote. Résultat(s) escompté(s) : Rapport résumé sur les progrès d’application de l’Action mondiale pour les tourbières. Envisager de recommander une révision du modèle de Rapport national Ramsar pour obtenir de meilleurs rapports sur les progrès. Public(s) ciblé(s) : Décideurs et praticiens.  | 9000  |
|  2.7 Espèces exotiques envahissantes et zones humides : un guide des orientations disponibles |  | XII.2, ¶¶30,  | 1.04 | Description de tâche : Terminer le projet de note d’information commencé durant la dernière période triennale (2013-2015) qui fournit un guide des orientations disponibles sur les zones humides et les espèces exotiques envahissantes.  Résultat(s) escompté(s) : Note d’information.Public(s) ciblé(s) : Praticiens (administrateurs de site). | 5500 |

|  |
| --- |
| Domaine de travail thématique no 3 : Méthodologies de valorisation économique et non économique des biens et services fournis par les zones humides  |

|  |  |
| --- | --- |
| Leader(s) de groupe de travail et participants : | Ritesh Kumar (leader), Channa Bambaradeniya, Lars Dinesen, Vincent V. Hilomen, Kassim Kulindwa , Guangchun Lei, Laura Martinez, Dulce Infante Mata |
| Correspondant au Secrétariat : | Maria Rivera |
| Organisations participantes : [OIP/observateurs/autres] | UICN [Stefano Barchiesi, William Darwall (à confirmer)], WI (Marcel Silvius), WWF International (Denis Landerbergue), IWMI (Sanjiv De Silva)/ Tour Du Valat (Christian Perennou), SWS Society for Wetland Scientists (Nick Davidson), ONU-Habitat (Rob McInnes), UNESCO-IHE (Anne van Dam), UNESCO-MAB (Marie Prchalova), Centre du patrimoine mondial (Tim Badman)/ CN GEST Malaisie (Abdul Rahman), Mark Everard (à confirmer)  |

| No de tâche, titre | Priorité | Résolution | But et objectif PS | Description de tâche, public ciblé et résultats escomptés | Coûts CHF |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 3.1 Note d’information sur l’évaluation et la valorisation des services écosystémiques des zones humides | La plus élevée | XII.13 |  3.9, 3.11, 3.13; 1.1, 1.2  | Description de tâche : Informer les décideurs, par le biais d’une note d’information, sur les moyens les plus modernes de reconnaître et d’évaluer les multiples valeurs des zones humides et leur application pour une gestion améliorée des sites. La portée de la note d’information devrait inclure : la justification de l’intégration de valeurs multiples des zones humides et de l’utilisation rationnelle, l’utilisation de valeurs multiples dans la prise de décisions sectorielle, les dernières méthodes pour reconnaître et évaluer les valeurs multiples, l’utilisation des valeurs pour soutenir une gestion intégrée des zones humides. Résultat(s) escompté(s) : Note d’information sur la reconnaissance, l’évaluation et l’application des valeurs multiples des zones humides pour la gestion intégrée des zones humides.  Public(s) ciblé(s) : Décideurs. | 7300  |
| 3.2 Protocole pour évaluer les valeurs multiples des zones humides – Protocole en 5 étapes (IPBES) | La plus élevée | XII.13; XII.15 | 3.9, 3.11, 3.12, 3.13; 1.1, 1.2 | Description de tâche : Le guide de l’IPBES existant (5 étapes) sur l’évaluation des valeurs multiples de la nature, y compris les connaissances autochtones et locales, adapté pour aider les décideurs politiques du domaine des zones humides à reconnaître et évaluer les valeurs multiples des zones humides et à appliquer une gestion intégrée. Résultat(s) escompté(s) : Protocole en différentes étapes sur la reconnaissance et l’évaluation des valeurs multiples des zones humides; produit de communication et d’information.  Target audience(s): Décideurs.  | 9000 (pour un atelier de rédaction) (5 personnes + 1 membre de l’IPBES) |
| 3.3 Protocole pour évaluer les valeurs multiples des zones humides – Panoplie d’outils |  | XII.13; XII.15 | 3.11, 3.12, 3.13; 1.2 | Description de tâche : Le protocole méthodologique élaboré sous 3.2, traduit en une panoplie d’outils pour aider les praticiens des zones humides à appliquer les orientations. (La panoplie d’outils forme partie des TWA (outils d'évaluation des zones humides) pour la gestion des zones humides.) Pour chacune des 5 étapes du protocole sur les valeurs multiples, des orientations sur les outils, méthodes et études de cas seront disponibles pour aider à l’application.Résultat(s) escompté(s) : Panoplie d’outils pour évaluer les valeurs multiples des zones humides et pour l’application en gestion intégrée. Public(s) ciblé(s) : Praticiens.  | 20 000 |
| 3.4 Études de cas sur « la valorisation et l’utilisation rationnelle des zones humides »  |  | XII.13; XII.15 | 3.11, 3.12, 3.13; 1.2 | Description de tâche : Des études de cas sont mises à la disposition des décideurs et praticiens sur l’utilisation des valeurs multiples des zones humides dans les contextes de planification et de prise de décisions. Travaux à mener dans le cadre de la tâche 2 des TWA pour la gestion des zones humides.  Résultat(s) escompté(s) : Études de cas (hébergées sur une base de données en ligne, produits de communication).Public(s) ciblé(s) : Décideurs et praticiens.  | 10 000 (frais de communication du produit à finaliser en consultation avec l’expert de CESP)  |

|  |
| --- |
| Domaine de travail thématique no 4 : Concilier conservation des zones humides et développement, à savoir : infrastructure, urbanisation, foresterie, industries extractives et agriculture |

|  |  |
| --- | --- |
| Leader(s) de groupe de travail et participants : | Laura Martinez (leader), Roy Gardner, Kassim Kulindwa, Dulce Infante Mata, Rubén Quintana  |
| Correspondant au Secrétariat : | Ania Grobicki |
| Organisations participantes : [OIP/observateurs/autres] | BirdLife International (Zoltan Waliczky), UICN (Stefano Barchiesi), IWMI (Sanjiv da Silva), WWF International (Denis Landenbergue, Lifeng Li)/ FAO (à confirmer), SWS (Nick Davidson), TNC [Boze Hancok (à confirmer)], UNESCO-IHE (Anne van Dam)/CN GEST Malaisie (Abdullah Rahman), eFlowNet (à confirmer), SIWI (à confirmer) |

| No de tâche, titre | Priorité | Résolution | But et objectif PS | Description de tâche, public ciblé et résultats escomptés | Coûts CHF |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 4.1 Besoins en eau des zones humides | La plus élevée | XII.12 | 1.1; 1.2; 2.5; 4.14,  | Description de tâche : Élaborer un document d’orientation sur les moyens d’intégrer les besoins en eau des zones humides dans les plans/politiques nationaux sectoriels et les plans pour les bassins hydrographiques. Élaborer un rapport technique pour les praticiens sur a) comment incorporer les besoins en eau des zones humides dans l’objectif ODD 6.3; b) comment évaluer les besoins en eau des zones humides; c) comment déterminer et appliquer les stratégies et outils pour déterminer et attribuer l’eau aux zones humides; d) comment élaborer un programme de suivi des besoins en eau des zones humides. Fondé sur des études de cas telles que les réserves d’eau au Mexique et les plans pour les bassins hydrographiques en Chine, en Australie, en Afrique du Sud, au Kenya, dans les pays membres de l’UE et la gestion des barrages aux États‑Unis. Résultat(s) escompté(s) : 1) Document d’orientation sur les moyens d’intégrer les besoins en eau des zones humides dans les plans/politiques nationaux et les plans pour les bassins hydrographiques. 2) Rapport technique pour les praticiens sur l’évaluation et la mise en œuvre des besoins en eau des zones humides. 3) Fiches techniques.Public(s) ciblé(s) : Décideurs et praticiens aux niveaux national, du bassin et local.  | 20 000 [200 000 pour le rapport technique devraient être fournis par le WWF (100 000) et le reste par d’autres partenaires.] |
| 4.2 Examen et analyse des rapports des missions consultatives Ramsar | La plus élevée |  | 1.1, 1.3; 2.5, 2.7; 3.9, 3.13; 4.14 | Description de tâche : Examen et analyse de tous les rapports de missions consultatives. Plus de 80 MCR ont eu lieu à ce jour et les rapports contiennent une ressource riche d’éventuelles études de cas sur l’application de la Convention, les difficultés et les succès. Les CN GEST seront priés de fournir des commentaires et de contribuer au processus de révision. Résultat(s) escompté(s) :1) L’analyse complète à publier sur la page MCR du site web de Ramsar. 2) Le contenu de l’analyse sera synthétisé pour un document d’orientation (facilitant la compréhension et l’utilisation du concept de MCR et soulignant la valeur des MCR pour les décideurs et les enseignements tirés). 3) Une note d’information (facilitant la compréhension et l’utilisation du processus de MCR pour les administrateurs de sites); et de simples fiches techniques pour le public en général mettant en relief les études de cas. 4) Des webinaires pourraient aussi être réalisés pour atteindre un public plus vaste. Public(s) ciblé(s) : Décideurs (y compris Autorités administratives et CN) et praticiens (administrateurs de site). À noter que les résultats peuvent être utiles pour mobiliser des ressources aux fins de conduire de nouvelles MCR.  | 66 000  |
| 4.3 Développement de l’aquaculture et utilisation rationnelle des zones humides  |  |  | 4.14 | Description de tâche : Relier les principaux types de systèmes de production en aquaculture du monde au système de classification des zones humides Ramsar, dans le contexte du cadre de gouvernance interactif. Cela permettra aux décideurs des secteurs de la conservation, de l’aquaculture et des finances de forger une opinion plus équilibrée des impacts environnementaux et sociaux de l’aquaculture. Le document d’orientation démontrera le potentiel de l’aquaculture pour contribuer à la sécurité alimentaire, à l’utilisation rationnelle des zones humides et, en conséquence, au développement durable et équitable. Résultat(s) escompté(s) : Document d’orientation sur le développement de l’aquaculture et l’utilisation rationnelle des zones humides.Public(s) ciblé(s) : Décideurs des communautés de la conservation et de l’aquaculture.  | 6000 |

|  |
| --- |
| Domaine de travail thématique no 5 : Changements climatiques et zones humides : Méthodologies novatrices pour la restauration des zones humides  |

|  |  |
| --- | --- |
| Leader(s) de groupe de travail et participants : | Siobhan Fennessy (co-leader), Guangchun Lei (co-leader), Suana Aguilar, Lars Dinesen, Vicent V. Hilomen, Jari Ilmonen, Kassim Kulindwa, Dulce Infante Mata, Ritesh Kumar |
| Correspondant au Secrétariat : | Christopher Briggs |
| Organisations participantes : [OIP/observateurs/autres] | WI (Marcel Silvius)/ UNESCO-MAB (Marie Prchalova), Tour du Valat (Christian Perennou)/ CN GEST Canada (Barry Warner), CN GEST Malaisie (Abdulla Rahman), ONU-Habitat (Rob McInnes), Nick Davidson (SWS) |

| No de tâche, titre | Priorité | Résolution | But et objectif PS | Description de tâche, public ciblé et résultats escomptés | Coûts CHF |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 5.1 Promouvoir les meilleures pratiques de restauration des zones humides |  | XII.2 | 3.12 | Description de tâche : Compiler les meilleures pratiques de restauration des zones humides pour l’atténuation des changements climatiques et l’adaptation à ces changements, y compris les politiques, instruments et incitations et les innovations techniques de différentes régions. Résultat(s) escompté(s) : 1) En s’appuyant sur la note d’information Ramsar [6], une nouvelle note d’information soulignera le potentiel et la justification de la restauration des zones humides dans le contexte des changements climatiques. 2) Un document d’orientation discutera des meilleures pratiques et politiques pour les incitations et instruments de restauration des zones humides (p. ex., fonds carbone/secteur privé/VCS- Verified Carbon Standard/CCBA-Climate, Community & Biodiversity Alliance) pour expliquer pourquoi des ressources doivent être investies dans ces efforts. 3) Une note d’information en rapport identifiera, pour les praticiens des zones humides, les sources possibles de financement pour les activités de restauration (y compris les programmes de microcrédit), en tenant compte des questions d’équité et d’égalité entre les sexes. Public(s) ciblé(s) : Décideurs et praticiens.  | 55 000 |
| 5.2 Incidences de la REDD-plus pour l’utilisation rationnelle des zones humides  |  | XII.2 | 3.12 | Description de tâche : Examen des décisions prises par les accords multilatéraux sur l’environnement concernant la REDD-plus et leurs incidences pour l’utilisation rationnelle des zones humides. Cela permettrait de terminer les travaux en cours depuis la période triennale précédente. Résultat(s) escompté(s) : Note d’information. Public(s) ciblé(s) : Praticiens et décideurs. | 6780 |
| 5.3 Avis pour la 13e Session de la Conférence des Parties sur les méthodes pratiques de réhumidification et de restauration des tourbières  |  |  | 3.12 | Description de tâche : Un rapport technique examinant les méthodes de restauration et de réhumidification pratiques pour les tourbières, produit par un consultant, en collaboration avec le GEST.Résultat(s) escompté(s) : Rapport technique en tant que vue d’ensemble et avec des références à la compilation d’expériences sur les méthodes de réhumidification fondées sur la littérature existante, etc., env. 20 pages. Public(s) ciblé(s) : Praticiens (administrateurs de site). | 33 500 |

**Annexe 2**

**Lettre au Correspondant national GEST de l’Indonésie**

Dr Sulastri Maolan

Centre de recherche en limnologie

Institut scientifique indonésien

Cher Dr Maolan,

C’est en votre qualité de Correspondant national de l’Indonésie pour le Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) que je m’adresse à vous. Lors de la 19e Réunion du GEST, qui a eu lieu du 2 au 6 novembre 2015 en Suisse, le Groupe m’a demandé de vous transmettre l’offre d’organiser des consultations ou une aide concernant les grands incendies incontrôlés qui sévissent dans les tourbières indonésiennes. Soyez assuré que le GEST est prêt à apporter son expertise, au besoin.

Le GEST est très préoccupé par ces incendies de tourbières. Nous savons qu’ils ont provoqué un brouillard et des nuages de fumées graves qui ont couvert de vastes secteurs de l’Asie du Sud‑Est, affectant l’activité économique régionale, les moyens d’existence et la santé des populations ainsi que les valeurs de biodiversité, notamment celles du Parc national de Berbak, un Site Ramsar.

Ces incendies sont également source de graves émissions de gaz à effet de serre. Sachant que les tourbières drainées, même sans incendies, libèrent plus d’émissions que toute autre activité économique en Indonésie, nous ajoutons que ces incendies rendent d’autant plus difficile l’exécution, par l’Indonésie, de son engagement INDC, auprès de la CCNUCC, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 29% d’ici à 2030.

Nous sommes conscients du fait que votre Gouvernement a largement consulté et entrepris rapidement de nombreuses actions pour traiter la gestion des incendies. Nous savons que les incendies de tourbières peuvent être très difficiles à éteindre et qu’un problème de cette ampleur n’est pas facile à résoudre. Nous sommes également satisfaits de voir que votre Gouvernement envisage d’empêcher que des incendies de tourbières et des brouillards semblables ne se produisent à l’avenir.

La Convention de Ramsar dispose d’un grand nombre d’outils destinés à aider les Parties contractantes à utiliser leurs zones humides de manière durable et à les conserver. Le GEST a accès à des experts mondiaux connaissant bien les zones humides et la gestion des tourbières, la restauration et le suivi. Compte tenu de l’ampleur des défis actuels que doit relever l’Indonésie en matière de gestion des tourbières, le GEST souhaite offrir son aide, y compris des avis sur les moyens de solliciter une Mission consultative Ramsar.

Nous nous réjouissons d’avoir rapidement de vos nouvelles et nous vous remercions de votre attention.

Cordialement,

Royal C. Gardner

Président du GEST